

Le Mérydien

Le mensuel d'information des Mérysiens

N°180 mars 2025



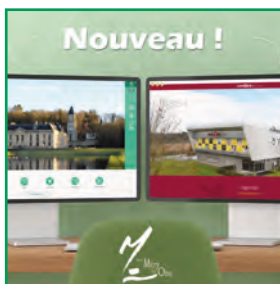
5 ET 6 AVRIL

Au soleil de Méry Gourmand !



CITOYENNETÉ

Les vacances approchent, pensez à vos documents d'identité / p. 5



COMMUNICATION

La Ville vous présente son nouveau site internet / p. 6

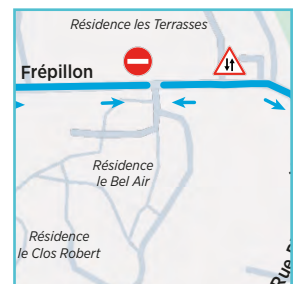
ÉVÉNEMENT
Au rendez-vous des gourmets

p.7



RETOUR EN IMAGES

Make chocolate great again! / p. 8



VOIRIE

La rue de Frépillon teste le sens unique / p. 9



1 & 2. Le concert du Nouvel An méritait bien un orchestre symphonique ! 19 janvier

3, 4 & 5. Vœux du Maire et du Conseil municipal. 25 janvier

6. Magie, mystère et frissons avec Klek Entòs à La Luciole. 31 janvier

7. Caroline Vigneaux affole les zygomatiques à La Luciole. 9 février

8 & 9. La Fête des jeux en bois de la CCVO3F, un moment toujours très attendu. 8 février

10 & 11. Une première édition très réussie pour la Nuit des arts de l'OMSC. 1^{er} février



On a trouvé la pierre philosophale !



Pour les alchimistes du Moyen-Âge, la pierre philosophale devait permettre de transformer le plomb en or. Mais personne n'a jamais trouvé la formule... Sauf notre opposition municipale !

Au dernier conseil municipal, nous présentons les

orientations du budget 2025 : pour Méry, l'année se présente plutôt favorablement, malgré les tensions sur les subventions de nos grands financeurs. Nous avons alors assisté à une démonstration surréaliste des faiseurs de miracles de l'opposition, nous expliquant comment effacer d'un coup de baguette magique toutes les difficultés.

La dette ? S'étonnant de nos emprunts à plus de 5 %, nos contradicteurs nous ont donné une leçon de renégociation : « À un moment donné, il faut savoir taper du poing sur la table ». Ben voyons ! Comme si nous n'avions pas tout essayé pour renégocier la dette, nous heurtant à des contrats verrouillés et à des pénalités dissuasives.

Et nos apprentis sorciers d'affirmer sans rire : « il suffit de demander à notre communauté de communes de refinancer notre dette en prenant à sa charge les pénalités »... Bien sûr, comment n'y avons-nous pas pensé ! « Cela fera partie de notre programme pour les Municipales de 2026 ». On est impatients de le découvrir...

Les recettes d'investissement ? « Notre commune est trop dépendante des subventions du conseil départemental, il faut trouver de nouvelles recettes ». Oui, lesquelles ? Augmenter les impôts ? Emprunter massivement ? Augmenter les tarifs des crèches ou des cantines ? Silence assourdissant...

Depuis 11 ans, notre feuille de route consiste à restaurer l'épargne de notre commune et à mobiliser tous les financements (Département, Région, État...) pour réaliser nos projets d'investissement. Et nous avons réussi à retrouver des marges et des subventions qui permettent de doter Méry des équipements dont elle a besoin.

N'en déplaise à nos « yakafaukon » de l'opposition, nous allons poursuivre sur cette ligne vertueuse. Car qui croit encore aux recettes magiques ?

Pierre-Édouard EON

Maire de Méry-sur-Oise
Vice-président du Conseil
départemental du Val d'Oise



Ouverture
vendredi
7 mars !

Boulangerie de la gare : ouverture imminente

Nous l'attendons tous avec impatience, il arrive ! À l'heure où nous bouclons ce numéro du Mérydien, notre nouveau boulanger de la gare est en pleine effervescence et s'active pour terminer ses travaux et accueillir ses clients de Méry.

L'enseigne est posée, les terrasses extérieures qui vous accueilleront aux beaux jours sont en construction, le four pour la cuisson des pains et des viennoiseries est en place, les peintures sont fraîches et pimpantes, les mobiliers de présentation des produits sont livrés...

Bienvenue à Rémi Basse, notre boulanger, réservez lui le meilleur accueil !





À la découverte du « piano à bretelles »

Le 15 janvier, le **Festival d'Auvers** (dont le siège social est à Méry-sur-Oise) a proposé une séance d'initiation musicale aux moyenne et petite sections de la crèche de La Luciole. L'accordéoniste **Julien Beautemps** a fait découvrir aux enfants son instrument de musique et la magie des sons qu'il est capable de produire. Un vrai moment de découverte pour des bambins émerveillés !

En novembre dernier, ce sont les collégiens qui avaient découvert les percussions, toujours grâce au Festival d'Auvers qui organise régulièrement des initiations aux instruments et à la musique dans l'ensemble des établissements scolaires de Méry.

Un grand merci à notre partenaire de la « grande musique » !

Le saviez-vous ?

Instrument roi des bals musette dans le Paris des années 1900 à 1950, l'accordéon est souvent considéré comme une création française. **Le premier accordéon fut en réalité créé en 1829, en Autriche, par un facteur d'orgues et de pianos viennois. Il n'avait alors que 5 touches !** Après de multiples perfectionnements, dont celui de l'accordéon à clavier piano breveté par Philippe-Joseph Bouton (ça ne s'invente pas !), la production du *fisarmonica* (accordéon en italien) démarre réellement en 1863 à Castelfidardo, en Italie, qui est toujours considérée comme la capitale de l'accordéon.



COLLÈGE

Deutsch ist wunderbar!*

Le 28 janvier, les élèves de 6^e du collège Jacques-Yves Cousteau ont découvert la langue de Goethe grâce à une animation de l'association *Mobiklasse* proposée par **Florence Falaizeau**, inaltérable professeure d'allemand de générations de collégiens mérysiens. **Nicole Haak**, une jeune animatrice venue de Stuttgart, les a initiés à la langue et à la culture allemandes par des jeux, des ateliers interactifs, des quiz... Le tout sans un seul mot de français ! Pour compléter cette immersion germanique, un repas allemand sera prochainement servi à la cantine. Objectif de cette opération séduction : motiver les collégiens de 6^e à poursuivre l'apprentissage de l'allemand pendant leurs années collège... et au-delà.

* *L'allemand c'est fantastique !*

Top chefs !

Le 24 janvier, c'était cours de cuisine pour les CM2 de l'école du Centre, animé par la cheffe à domicile **Stéphanie Lefebvre**. Une vraie chance puisque cette opération, proposée par l'association *Les enfants cuisinent*, ne concerne qu'une école et une seule classe par Département. Guidés par la cheffe, nos marmitons ont appris à cuisiner de savoureuses barres de céréales, qu'ils ont emportées pour faire découvrir à leur famille leur tout nouveau talent culinaire. Un second atelier est programmé pour le printemps. De quoi susciter des vocations et, espérons-le, entretenir le goût de la gastronomie à la française !



Pensez à faire vos papiers d'identité en avance

Quelques jours avant de partir en voyage, quoi de plus stressant que de s'apercevoir que son passeport est périmé ? Trop tard pour obtenir à temps le nouveau sésame ! Alors, bien avant de boucler vos valises pour vos vacances d'été, pensez à faire ou refaire votre carte nationale d'identité ou votre passeport, pour vous ou vos enfants, afin d'éviter des délais trop longs et de risquer de rester à quai.

Pour le passeport comme pour la carte d'identité, vous devez effectuer une pré-demande en ligne sur ants.gouv.fr. Prenez ensuite rendez-vous en ligne sur www.merysuroise.fr, rubrique Démarches en ligne, et laissez-vous guider.

Rappel

La carte nationale d'identité est valable 15 ans pour les majeurs et 10 ans pour les mineurs. Le passeport est valable 10 ans pour les majeurs, 5 ans pour les mineurs. Mais soyez prudents, de nombreux pays exigent que votre passeport soit valable 6 mois au-delà de la date de votre séjour.



Vous avez 16 ans ? Faites-vous recenser !

À 16 ans, tous les garçons et filles français doivent se faire recenser. Cette démarche est obligatoire et indispensable, notamment pour l'inscription aux examens ou aux concours (CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire...).

Quand se faire recenser ?

Dès le lendemain de leurs 16 ans et jusqu'à la fin du troisième mois suivant leur anniversaire. Passé ce délai, la situation doit être régularisée avant l'âge de 25 ans.

Où ?

À la mairie de leur domicile ou, pour les Français résidant à l'étranger, auprès du consulat.

Une attestation de recensement et un guide pour la Journée Défense et Citoyenneté sont remis après l'enregistrement. Conservez précieusement l'attestation car elle doit être présentée pour s'inscrire à un examen délivré par l'État et aucun duplicata n'est délivré.

Les jeunes recensés sont inscrits d'office sur les listes électorales dès leur 18^e anniversaire et peuvent alors voter. En revanche, c'est à eux de créer leur compte pour s'inscrire à la Journée Défense et Citoyenneté six mois après leur recensement.

ENVIRONNEMENT

Sangliers indésirables dans le parc du château

Courant janvier, les promeneurs du parc du château ont constaté que certains secteurs avaient été profondément labourés. Les responsables ont été aisément identifiés : des sangliers ! Mammifère omnivore, le sanglier retourne la terre avec son groin à la recherche de végétaux, de champignons ou de petits animaux enfouis dans le sol. D'où les ravages fréquemment constatés dans les champs agricoles, les parcs ou les jardins. Afin de limiter la prolifération des sangliers, des arrêtés préfectoraux autorisent régulièrement des tirs de nuit pour protéger les cultures et éloigner les animaux.

Les sangliers sont des animaux sauvages qui, s'ils sont blessés ou se sentent en danger, peuvent charger. En cas de rencontre, restez calme et éloignez-vous lentement.



Comment lutter contre les frelons asiatiques

Le frelon asiatique est une espèce invasive nuisible qui prolifère très rapidement et se nourrit essentiellement d'abeilles, mettant en péril notre écosystème. Afin de lutter contre ces insectes, la Communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts (CCVO3F) propose de prendre en charge 50 % des frais de neutralisation des nids de frelons asiatiques par un professionnel conventionné, la société AGF Guépes.

La destruction des nids n'est pas indispensable, car un nid vide n'est jamais réoccupé. Une fois le nid traité, il reste visible et se désagrège au fil du temps. En hiver, les frelons meurent avec la baisse des températures, les reines quittent le nid pour hiberner ailleurs et le nid devient inactif.

Renseignements et informations à la CCVO3F au 01 34 69 12 06 ou contact@ccvo3f.fr.

Téléchargement du formulaire sur www.ccvo3f.fr

Le nouveau site internet de Méry est en ligne !

Notre site internet avait largement fait son temps, il a donc fait l'objet d'une refonte complète de son arborescence, de ses contenus et de son interface graphique.

Plus ergonomique, plus moderne et plus pratique, le site internet **www.merysuroise.fr**, vous permet :

- de rester informé des actualités et des prochains événements de la Ville,
- de retrouver toutes les infos pratiques et utiles sur Méry,
- de vous renseigner sur vos démarches de service public et de télécharger les formulaires,
- de consulter l'annuaire des commerçants, des associations et des professionnels de santé,
- de consulter les comptes-rendus des conseils municipaux, le numéro en cours du *Mérydien* ou les numéros précédents, le Guide pratique de la Ville,
- de revivre en images les moments forts de Méry-sur-Oise...



Notre salle de spectacle La Luciole dispose désormais aussi de son site internet **www.luciole.merysuroise.fr** sur lequel vous retrouverez :

- les prochains spectacles et conférences de la saison culturelle,
- les programmes des séances de cinéma,
- la billetterie en ligne pour réserver vos places de cinéma ou de spectacle,
- les retours en images des événements de La Luciole,
- les informations sur les activités de la Micro Folie...

Sans oublier, pour rester en prise avec l'actualité de Méry, la page Facebook de la ville, actualisée en permanence, le compte Instagram de la Ville et l'application mobile **Méry dans la poche** disponible gratuitement en téléchargement sur IOS et Android. Bonne visite !

MÉDIATHÈQUE

Les Enfantines : histoires et gribouillis

À la Médiathèque, les tout-petits à partir de 18 mois seront assurément captivés par les aventures de **Monsieur Lapin qui n'aime plus les carottes**. Délaissant son ancien plat favori, il quitte sa maison pour aller regarder dans l'assiette de ses voisins : la grenouille, l'oiseau, le poisson, le cochon, la baleine, le singe et... le renard ! Après l'histoire, un atelier parent-enfant permettra aux enfants de s'exprimer par le dessin.

Samedi 5 avril à 10 h 30 à la Médiathèque. Places limitées, sur inscription. Réservé aux adhérents de la Médiathèque : 01 30 36 40 58.



SOCIAL

C'est pour un sondage...

Jusqu'en avril 2025, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise auprès de 22 000 foyers une enquête statistique sur les ressources et les conditions de vie des ménages. Cette enquête nationale a pour but de mesurer les inégalités de répartition des revenus, de mieux comprendre les situations de pauvreté et d'exclusion sociale, de mesurer l'efficacité des politiques publiques de lutte contre les inégalités. Par la suite et pendant 4 ans, les ménages du panel seront interrogés chaque année pour analyser l'évolution de leur situation.

Pour contribuer à cette enquête, des ménages mérysiens tirés au sort recevront un courrier annonçant le passage d'un enquêteur de l'Insee. Celui-ci prendra rendez-vous et sera muni d'une carte d'accréditation officielle. Si vous êtes sollicité, la participation à l'enquête est obligatoire. Soyez sans crainte, les réponses sont confidentielles et ne peuvent pas être utilisées dans le cadre de contrôles fiscaux.

Merci par avance de l'accueil bienveillant que vous réserverez à l'enquêteur !



Le savez-vous ?

12% des personnes interrogées déclarent ne pas pouvoir manger de la viande, du poisson ou un équivalent végétarien tous les deux jours.

12% des personnes interrogées déclarent ne pas pouvoir se chauffer correctement.

24% des personnes interrogées déclarent ne pas pouvoir se payer une semaine de vacances dans l'année.

BUS PMI

Des consultations près de chez vous

Une auxiliaire de puériculture et une sage-femme seront à bord du bus PMI du Conseil départemental, le vendredi 14 mars de 14 h à 17 h. Le bus stationnera sur le parking de La Luciole.

Consultations uniquement sur rendez-vous au 06 31 02 09 21 du lundi au vendredi de 9 h 30 à 17 h.





SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 AVRIL

Méry Gourmand, la plus belle salle à manger du Val d'Oise !

Gourmets, gourmands, épicuriens de tout poil, faites exceptionnellement une entorse à votre régime et cochez sans plus attendre les dates de Méry Gourmand sur votre agenda du printemps !

Samedi 5 et dimanche 6 avril, de 10 h à 18 h au château. Entrée libre. Programme et liste des exposants disponibles sur www.merysuroise.fr

Nos **40 artisans-producteurs et commerçants de produits gastronomiques**, fidèles du rendez-vous méryisien depuis des années ou petits nouveaux attirés par la réputation de notre salon, auront plaisir à vous faire découvrir leurs produits salés, sucrés, bières, vins...

Côté restauration, **installez-vous dans la cour d'honneur du château, la plus belle salle à manger du Val d'Oise, et dégustez sur place** assiettes gourmandes, huîtres, charcuteries, terrines et fromages, kouign-amanns et macarons, dans une ambiance décontractée de banquet. Avec cette année un petit truc en plus : **de la musique à l'heure du déjeuner !**

Notre nouveau boulanger de la gare, *Baguette M* tiendra son stand de pains, viennoiseries et gâteaux. N'hésitez pas à lui dire un mot gentil de bienvenue et à lui souhaiter plein succès pour son nouveau commerce.

Au chapitre des animations, **retrouvez les collectionneurs passionnés de voitures et motos anciennes** (souvenirs, souvenirs : les amoureux des dedeuches s'invitent au château cette année !) le dimanche, et les passionnés de modélisme nautique sur le bassin du parc. Et si le soleil est de la partie, profitez d'une bonne sieste réparatrice sur les pelouses après les agapes !



LA GRANDE CHOCOLATERIE 8 & 9 février





NOUVELLE ÉCOLE : la rentrée des classes en ligne de mire

Après un démarrage peu spectaculaire, le chantier de construction de la nouvelle école est entré dans sa phase d'accélération. Le gros œuvre est désormais achevé, portes et fenêtres sont en cours d'installation pour mettre le bâtiment hors d'eau et hors d'air. Tous les corps de métier (électriciens, plombiers, plaquistes, carreleurs, chauffagistes...) sont à l'œuvre, sous la coordination de l'architecte et du chargé d'opération de la Ville, pour tenir le défi que nous leur avons lancé : pouvoir accueillir enfants et enseignants dans leur nouvelle école à la rentrée de septembre. Pour le moment, le planning est parfaitement respecté malgré quelques épisodes météo peu favorables...

La rue de Frépillon teste le sens unique

Après une enquête réalisée auprès des riverains, proposant le passage de la rue de Frépillon en sens unique montant et le réaménagement des espaces de stationnements autorisés, la Ville procède à un test du 17 mars au 16 mai avant de statuer définitivement sur ces changements. L'objectif est de fluidifier la circulation dans la rue, particulièrement étroite dans sa partie basse à la jonction de l'avenue Marcel Perrin où il est impossible de se croiser. Il s'agit aussi de limiter le trafic à l'heure de pointe du soir où de nombreux automobilistes empruntent les rues Pierre Curie et de Frépillon comme itinéraire de contournement des bouchons.

Pendant deux mois, la rue de Frépillon sera donc à sens unique dans le sens montant



jusqu'aux résidences des Terrasses et du Bel Air.

À l'issue de cette expérimentation, un bilan sera présenté aux riverains pour décision définitive le mardi 20 mai à 20 h dans la salle des Anciennes écuries, impasse du Château. Le réaménagement de la rue de Frépillon s'accompagnera d'une rénovation complète de la voirie et des trottoirs.

Élagage des haies le long des trottoirs, à vous de jouer !

Le printemps pointant le bout de son nez et avec lui la pousse débridée des végétaux, nous rappelons que chaque propriétaire ou locataire a l'obligation de désherber régulièrement son trottoir et de tailler les haies ou arbustes de sa propriété.

Les trottoirs doivent être laissés accessibles aux piétons, fauteuils roulants et poussettes et dégagés de tout élément susceptible d'occasionner une gêne ou de mettre les piétons en danger :

feuilles, terre, herbes hautes, neige, verglas, encombrants... Les branches et les racines des arbres situées en bordure de rue ou de route communales doivent être taillées afin de ne pas déborder sur le domaine public. En cas d'accident, la responsabilité du propriétaire ou du locataire peut être engagée.



RAPPEL !

Rappelons également que, sauf autorisation dérogatoire ou emplacement matérialisé, le stationnement sur trottoir est interdit, passible d'une amende de 35 à 150 € et peut justifier l'enlèvement du véhicule par la fourrière. Soyez respectueux des piétons, laissez les trottoirs libres !

Clôtures et portails, pensez à déclarer vos travaux

Le souhait de faire des travaux sur sa propriété accompagne souvent le retour des beaux jours. Sachez-le, **rare sont les projets qui échappent à l'obligation d'obtenir une autorisation d'urbanisme pour s'assurer de la conformité à la réglementation et au PLU de notre ville.**

Ainsi, vous devez déposer votre demande (déclaration de travaux ou demande de permis de construire) auprès du service Urbanisme notamment dans les cas suivants :

- construction nouvelle ou extension (garage, dépendance, abri de jardin, véranda...)
- d'une surface de plancher supérieure à 5 m²,
- modification, remplacement ou création d'une clôture (portail et portillon inclus),
- travaux modifiant l'aspect extérieur de la construction : ravalement de façade, isolation par l'extérieur, pose de panneaux photovoltaïques, remplacement de fenêtre ou de porte, création d'une nouvelle ouverture, pose d'une fenêtre de toit...



- construction d'une piscine,
- démolition d'une construction,
- changement de destination (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation),
- division du terrain.

Les formulaires Cerfa normalisés sont disponibles en téléchargement sur www.service-public.fr ou sur www.merysuroise.fr, rubrique Démarches et services, puis Démarches d'urbanisme.

Pour plus d'informations, le service Urbanisme vous accueille du lundi au mercredi et le vendredi de 8 h 45 à 11 h 45 (accueil du public fermé le jeudi). Pavillon de l'Horloge, 5 avenue Marcel Perrin. Tél. : 01 30 36 23 20. Mail : urbanisme@merysuroise.fr

Samedi 8 et dimanche 9/03→ **Mérybulles**

La Luciole

**Samedi 15/03 à 20 h 30**→ **Soirée-concert
Saint-Patrick**

La Luciole

**Mercredi 19/03 à 11 h**→ **Commémoration
du 19 Mars**

Cimetière, square du 19 Mars

Judi 20/03 à 20 h→ **Cinéma deuxième chance
En fanfare**

La Luciole

**Vendredi 21/03 à 20 h**→ **Conférence d'histoire de l'art :
Femmes artistes**

La Luciole

**Samedi 22/03 et 5/04 à 10 h 30**→ **Les Enfantines**

Médiathèque

Samedi 22/03 à 17 h→ **Memoria, la soie
de l'enfance**

La Luciole

**Judi 27/03 à 20 h**→ **Patrick Bruel en concert**

Retransmission à La Luciole

**Samedi 29/03**→ **37^e Tour de Méry**

Stade Bernard Gambier

Judi 3/04 à 20 h→ **Conseil municipal****Vote du budget 2025**

L'Intemporelle

Vendredi 4/04 à 20 h→ **Conférence d'histoire de
l'art : Les couples mythiques**

La Luciole

**Samedi 5 et dimanche 6/04**

de 10 h à 18 h

→ **Méry Gourmand**

Château

Vendredi 11/04 à 20 h 30→ **Béregère Krief**

La Luciole

**LES ATELIERS DES
SENIORS à La Luciole*****Mercredi 5/03 de 13 h à 17 h 30**→ **Atelier réflexologie****Mardi 11/03 de 9 h à 12 h**→ **Atelier esthétique****Judi 20/03 de 9 h 30 à 11 h**→ **Atelier de sophrologie****Vendredi 21/03 de 10 h à 12 h**→ **Atelier scrapbooking****Vendredi 21/03 de 14 h 15**

à 17 h 15

→ **Atelier végétal*****Renseignements et inscriptions
au 01 30 36 23 11**

NOMINATION

Un Méryisien à l'Élysée

Notre ancien député de circonscription, **Guillaume Vuilletet**, qui a perdu son siège à la suite de la dissolution de l'Assemblée nationale ne sera pas resté sur la touche bien longtemps. Repéré comme député pour s'être spécialisé sur les sujets liés à nos départements et territoires ultra-marins, il vient d'être nommé **conseiller spécial du Président de la République pour les affaires d'outre-mer**. Félicitations à lui et bon courage car, de Mayotte à la Martinique et de la Guyane à la Réunion, les dossiers brûlants ne manquent pas...

COMMERCE



Fashion victim !

Sarah Baltini (à droite sur la photo) réalise son rêve en lançant sa propre marque de vêtements et d'accessoires. Depuis son atelier à Méry, chaque pièce est imaginée et confectionnée à la main. En éditions limitées, ses créations uniques mêlent élégance romantique et audace du streetwear. Les valeurs de tolérance, d'inclusivité et de bienveillance sont des piliers essentiels dans le développement de la marque. Bonne chance à elle dans l'univers de la haute couture !

Retrouvez sa 1^{re} collection sur sa boutique en ligne sarahbaltini.com ou sur Instagram @sarahbaltini.

SPORT

Participez au 37^e Tour de Méry

Adeptes de course à pied, on ne vous présente plus le Tour de Méry, véritable institution organisée par l'USMAC, notre club d'athlétisme, et son inaltérable Président **Pierrot Leroux**. Au programme des compétitions du 29 mars, quatre courses en fonction de votre âge et de votre niveau. Attention, les côtes de Méry ont une réputation redoutable !

**Renseignements : usmeryac@wanadoo.fr
Inscriptions en ligne : www.protiming.fr**



SOLIDARITÉ

Braderie du Secours Populaire

Le 22 mars, le Secours Populaire de Méry, organise une grande **braderie solidaire**. Vous y trouverez vêtements neufs et d'occasion, vaisselle, livres, jouets...

**Samedi 22 mars,
de 10 h à 17 h,
à l'Intemporelle.**



ENVIRONNEMENT

Collecte des déchets verts

À partir du 31 mars, vous pouvez à nouveau déposer sur le trottoir le dimanche soir (merci de respecter la consigne et de ne pas présenter vos bacs dès le samedi) votre bac marron dédié aux déchets verts. Jetez-y gazon et tontes de pelouse, feuilles, fleurs fanées, plantes, petits branchages. Vous pouvez aussi ajouter 3 fagots par collecte en plus de votre bac.

LA MAIRIE VOUS RÉPOND



Les nids-de-poule sont nombreux dans les rues de Méry. Ce sont autant de risques d'accidents et de dommages aux véhicules. Comment y remédier ?

La principale cause de la formation d'un nid-de-poule est la présence de fissures dans le revêtement de la chaussée. Ces fissures, qui permettent à l'eau de s'infiltrer entre les couches du revêtement, sont d'origines multiples : fatigue de la couche de roulement sous les effets du trafic, réparation de tranchée mal exécutée, présence de tampons d'assainissement, de couvercles de vannes d'eau potable ou d'avaloirs des eaux de ruissellement...

Pendant les périodes de froid, l'eau infiltrée gèle causant un gonflement du revêtement de la chaussée. Lorsqu'arrive le dégel, l'eau reprend son volume initial en laissant un vide. La chaussée devient moins résistante aux passages des véhicules, elle se brise au contact des pneus. Le nid-de-poule apparaît.

En cas d'urgence, notre service Voirie intervient avec de l'asphalte à froid pour colmater le trou. Mais une réparation définitive et durable nécessite l'application d'enrobés à chaud par une entreprise spécialisée pendant la saison sèche.

Le saviez-vous ?

Si vous repérez la présence d'un nid-de-poule dangereux, envoyez un signalement et une photo avec **Méry dans la poche** (application « Ville de Méry-sur-Oise » en téléchargement gratuit sur Apple Store ou Google Play). Le service Voirie est ainsi immédiatement informé et peut traiter le désordre en fonction de son urgence.



CONFÉRENCES D'HISTOIRE DE L'ART

Femmes artistes

« L'intrusion sérieuse de la femme dans l'art serait un désastre sans remède », affirmait sans plaisanter Gustave Moreau (1826-1898), arguant de l'esprit terre à terre des femmes à qui il manque le véritable don imaginaire... Pourtant, contournant limites et préjugés imposés à leur pratique, des pionnières ont su s'imposer : **Mary Cassatt** et **Berthe Morisot** parmi les Impressionnistes, **Camille Claudel** dans l'atelier de Rodin, jusqu'aux femmes artistes du XX^e siècle pour qui la création était vitale, comme **Frida Kahlo**, **Niki de Saint Phalle** ou **Louise Bourgeois**. Plusieurs ont même poussé leur réflexion en questionnant le genre, signant la naissance d'un art du féminin engagé.

Vendredi 21 mars à 20 h à La Luciole

Les couples mythiques de l'art

Gala et Dalí, Sonia et Robert Delaunay, Rodin et Camille Claudel, Picasso et ses femmes... les couples dans l'art fascinent. Car si l'artiste peut apparaître comme un génie solitaire, son inspiration s'épanouit souvent à la faveur d'une rencontre inspirante. Muse, complice, ange gardien mais aussi rivale parfois... les figures de cette rencontre nous plongent au cœur de l'inspiration créatrice.

Vendredi 4 avril à 20 h à La Luciole



Participation : 7,50 € (tarif familial), 5 € (plein tarif) et 1 € (tarif réduit moins de 16 ans et demandeurs d'emploi). Billets en vente à La Luciole (du mardi au vendredi de 14 h à 18 h) ou sur place le jour même (dans la limite des places disponibles) à partir de 20 h.

Renseignements au 01 34 30 74 20.



COUP DE CŒUR



Serres d'Auteuil : un écrin naturel et sportif au cœur de Paris

Vous cherchez un lieu où flâner à l'arrivée des beaux jours ? Le jardin des serres d'Auteuil est fait pour vous ! Labellisé "Jardin remarquable", il présente 70 hectares de parc et renferme des trésors botaniques. Vous y découvrirez plus de 6 000 espèces végétales, dont un magnifique Palmarium tropical dans lequel évoluent oiseaux et grandes carpes japonaises. Quatre milieux naturels se révèlent ainsi aux promeneurs au fil de panneaux informatifs, qui mettent le savoir botanique à la portée de tous. Curiosité datant de 2019, vous pouvez même observer, caché au beau milieu des serres contemporaines, le nouveau court de tennis Simonne-Matthieu ! D'une capacité de 5 000 places, il accueille chaque année les matches du tournoi de Roland Garros. Une incroyable construction dissimulée, parfaitement intégrée au jardin.

Le parc et les serres se visitent librement.

CARNET

JANVIER 2025 Ils sont arrivés

Ambre NIQUET
Issra TRIKI
Ziyad QBABO
Iyad QBABO
Aaron EL OMARI

Ils nous ont quittés

Jean LE ROUX
Jean-Jacques VILLETTE
Françoise FIOLET
Laetitia CLAIN
épouse PERRIN

PRATIQUE

Permanence juridique

Samedi 29/03
de 8 h 45 à 12 h Mairie
Gratuit, sur rendez-vous
au 01 30 36 23 00.

Voyage celtique à la Saint-Patrick

Le groupe **Nataverne** vous invite à un voyage magique, dans une ambiance hors du temps pour fêter la Saint-Patrick ! Sur l'assise d'un trio rock puissant s'entremêlent une multitude d'instruments traditionnels (vielle, violons, flûtes, bombardes...), le tout sur un duo de voix tantôt chaude, lyrique et cristalline, tantôt profonde et rocaillieuse.



Samedi 15 mars à 20 h 30.

Concert debout. Tarif unique : 10 €. Bar et petite restauration.



Memoria

Des ombres apparaissent, des voix d'enfants racontent le souvenir des jours heureux. Elles se rassemblent en secret pour préparer un grand voyage, une odyssée sensorielle, à travers la musique et les images. Entre concert, théâtre d'ombres et jeu vidéo, **Memoria** est un conte qui immerge ses spectateurs dans des mondes différents pour une célébration des sens.



Samedi 22 mars à 17 h. Tarif unique : 3 €.
Durée 45 min. À partir de 3 ans.

2^e chance !

Vous avez manqué **En fanfare**, le film aux plus de deux millions d'entrées porté par un formidable bouche-à-oreille ? La Luciole vous offre une deuxième chance ! La vie de Thibaut, chef d'orchestre renommé, bascule lorsqu'il découvre l'existence de Jimmy, son frère biologique, modeste employé dans une cantine scolaire et tromboniste dans une fanfare du Nord de la France. Fasciné par le talent brut de son frère, il décide de lui offrir la chance de corriger l'injustice du destin. Le début d'un rêve auquel Jimmy n'aurait jamais osé songer ! Un film tendre, pour sourire, rire et pleurer qui célèbre la richesse humaine des « gens du Nord ».

Jeudi 20 mars à 20 h. Tarif famille : 2,50 € pour tous.



Bérangère Krief

Pour son troisième spectacle à guichets fermés dans toute la France (et à Méry !), **Bérangère Krief** aborde sans aucun tabou les thèmes de la maternité, du couple, du devoir conjugal, du plaisir ou de la liberté, avec délicatesse, humour et sensibilité.



Vendredi 11 avril à 20 h 30.

Spectacle assis. Tarif : 25 €
Réduit : 20 € / Abonnés : 15 €

☎ 01 34 30 74 20 f La Luciole ✉ laluciole@merysuroise.fr

CINÉMA DU 5 AU 1^{ER} AVRIL 2025



Bridget Jones : folle de lui (2 h 04)
Mercredi 5 mars 18 h 15
Mardi 11 mars 21 h



Un parfait inconnu (2 h 30)
Mercredi 5 mars 20 h 45
Mardi 11 mars 18 h 15



Hola Frida (1 h 22)
Mercredi 12 mars 14 h 30



Dis-moi juste que tu m'aimes (1 h 51)
Mercredi 12 mars 18 h 15
Mardi 18 mars 20 h 45



Le dernier souffle (1 h 39)
Mercredi 12 mars 20 h 45



Avec ou sans enfants ? (1 h 26)
Mardi 18 mars 18 h 15



Géniales ! (0 h 52)
Mercredi 19 mars 14 h 30



Mercato (2 h 02)
Mercredi 19 mars 18 h 15
Mardi 25 mars 20 h 45



L'attachement (1 h 45)
Mercredi 19 mars 20 h 45
Mardi 25 mars 18 h 15



À bicyclette ! (1 h 29)
Jeudi 20 mars 14 h 30



Les femmes artistes
Vendredi 21 mars 20 h
Conférence d'Histoire de l'Art



Yôkai - Le monde des esprits (1 h 34)
Mercredi 26 mars 20 h 30
Samedi 29 mars 17 h



Patrick Bruel - On en parle (3 h)
Jeudi 27 mars 20 h
Concert - Retransmission



Mickey 17 (2 h 17)
Vendredi 28 mars 18 h 15
Samedi 29 mars 20 h 30
Mardi 1^{er} avril 20 h 45



A Real Pain (1 h 30)
Vendredi 28 mars 20 h 45
Mardi 1^{er} avril 14 h 30
Mardi 1^{er} avril 18 h 15



La vie, en gros (1 h 20)
Samedi 29 mars 14 h 30

- événement
- tout public
- enfants
- jeunes
- interdit aux moins de 12 ans
- ♥ coup de cœur de La Luciole

Tarif : 6 €/ Réduit : 4 €
Demandeurs d'emploi, allocataires RSA, étudiants, moins de 18 ans, familles nombreuses, plus de 70 ans, personnes handicapées.
- de 10 ans : 3 €

*Pour tous :
2,50 € par personne

tarif famille